

<b>Gros appareils électroménagers – Limite d'un chacun par ménage</b>			
Sécheuse	540,00 \$	Réfrigérateur	800,00 \$
Laveuse	640,00 \$	Cuisinière	700,00 \$
Lave-vaisselle	570,00 \$	Télévision	565,00 \$
Congélateur	500,00 \$	Allocation de service (sur recommandation d'un inspecteur)	Selon les factures
<b>Petits appareils électroménagers – Limite d'un chacun par ménage</b>			
Radio-réveil	25,00 \$	Bouilloire	25,00 \$
Cafetière	50,00 \$	Téléphone	30,00 \$
Divers	150,00 \$	Grille-pain	30,00 \$
Four micro-ondes	100,00	Four grille-pain	70,00 \$
Mélangeur	30,00 \$		
<b>Autres appareils électroménagers – Limite d'un chacun par ménage</b>			
Climatiseur	180,00 \$	Aspirateur	150,00 \$
Déshumidificateur	250,00 \$	Chaufferette	60,00 \$
<b>Nettoyage -Salaire minimum – Jusqu' à concurrence de 200 heures</b>			
Salaire minimum en date du 1 <sup>er</sup> avril 2023			14,75 \$
<b>Vêtements – Par adulte (12 ans et plus)</b>			
Vêtements pour adulte – Robe	150,00 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte (divers articles, mitaines, chapeaux, etc.)	60,00 \$
Vêtements pour adulte – Accessoires (sous-vêtements, bas, etc.)	120,00 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte – Blouson de printemps et d'automne	140,00 \$
Vêtements pour adulte – Pantalon	50,00 \$	Vêtements d'extérieur pour adulte – Manteau d'hiver	200,00 \$
Vêtements pour adulte – Short	30,00 \$	<b>Vêtements d'extérieur pour adulte – Maximum</b>	<b>500,00 \$</b>
Vêtements pour adulte – Jupe	40,00 \$	Chaussures pour adulte – Bottes	120,00 \$
Vêtements pour adulte - Complet	230,00 \$	Chaussures pour adulte – De marche	90,00 \$
Vêtements pour adulte – Chandail	45,00 \$	Chaussures pour adulte – De ville	100,00 \$
Vêtements pour adulte – Chemisier	40,00 \$	Chaussures pour adulte – Espadrilles	90,00 \$
<b>Vêtements pour adulte – Maximum</b>	<b>800,00 \$</b>	<b>Chaussures pour adulte – Maximum</b>	<b>500,00 \$</b>

**Programme d'aide financière en cas de catastrophe**  
**Tableau des pertes (janvier 2023)**

<b>Vêtements – Par enfant (jusqu'à 11 ans inclusivement)</b>			
Vêtements pour enfant – De sortie	35,00 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant (divers articles, mitaines, chapeaux, etc.)	30,00 \$
Vêtements pour enfant – Accessoires (sous-vêtements, bas, etc.)	80,00 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant – Blouson de printemps et d'automne	50,00 \$
Vêtements pour enfant – Survêtement	40,00 \$	Vêtements d'extérieur pour enfant – Manteau d'hiver/pantalon de ski	100,00 \$
Vêtements pour enfant – Pantalon/combinaison	30,00 \$	<b>Vêtements d'extérieur pour enfant – Maximum</b>	<b>200,00 \$</b>
Vêtements pour enfant – Chemise/chemisier	20,00 \$	Chaussures pour enfant – Bottes	80,00 \$
Vêtements pour enfant – Chandail	30,00 \$	Chaussures pour enfant – Souliers	30,00 \$
Vêtements pour enfant – Short	20,00 \$	Chaussures pour enfant – Espadrilles	40,00 \$
<b>Vêtements pour enfant – Maximum</b>	<b>500,00 \$</b>	<b>Chaussures pour enfant – Maximum</b>	<b>200,00 \$</b>
<b>Meubles – Par chambre à coucher et divers (bébé ou bambin âgé de moins de 3 ans)</b>			
Table à langer	150,00 \$	Matelas	80,00 \$
Berceau	100,00 \$	Articles divers (miroirs, literie, etc.)	120,00 \$
Lit de bébé	220,00 \$	Parc pour enfant	90,00 \$
Chaise haute	110,00 \$	Poussette/carrosse	180,00 \$
Siège d'auto pour bébé	140,00 \$		
<b>Meubles – Par chambre à coucher et divers (enfants de plus de trois ans et adultes)</b>			
Un par occupant			
Literie (draps et taies d'oreiller) (deux ensembles par lit)	50,00 \$	Ensemble de matelas (avec sommier) – Grand lit	850,00 \$
Couverture	60,00 \$	Ensemble de matelas (avec sommier) – Lit à une place	610,00 \$
Édredon	40,00 \$	Cadre de lit de métal	100,00 \$
Tiroirs de commode (commode à cinq tiroirs)	550,00 \$	Ameublement général (tableaux, cadres, miroirs, etc.)	300,00 \$
Tête de lit (lit à deux places, grand lit)	300,00 \$	Table de nuit	250,00 \$
Lampe	50,00 \$	Oreiller (deux par personne)	50,00 \$
Ensemble de matelas (avec sommier) – Lit à deux places	650,00 \$	Commode triple avec miroir	650,00 \$

**Programme d'aide financière en cas de catastrophe**  
**Tableau des pertes (janvier 2023)**

<b>Meubles – Limite générale d'un chacun par ménage</b>			
Carpette	150,00 \$	Lampe (à pied)	100,00\$
Fauteuil (rembourré)	400,00 \$	Lampe (de table)	50,00\$
Table à café	300,00 \$	Ameublement général	1 000,00\$
Chaises de salle à manger (maximum six)	150,00 \$	Ensemble de sofas (divan, causeuse et fauteuil)	1 800,00\$
Table de salle à manger	600,00 \$	Malle	240,00 \$
Table de bout (maximum deux)	200,00 \$		

<b>Matériel de bureau ou d'entreprise à domicile et fournitures scolaires – Limite d'un chacun par ménage (sauf indication contraire)</b>			
Chargeur de pile	30,00 \$	Fauteuil de bureau	150,00 \$
Ordinateur – Maximum	500,00 \$	Grand classeur à quatre tiroirs	450,00 \$
Poste de travail	180,00 \$	Grand classeur à deux tiroirs	150,00 \$
Clavier et souris d'ordinateur	40,00 \$	Manuels scolaires (pour usage éducatif)	700,00 \$
Imprimante	100,00 \$	Ouvrages de référence (pour activités professionnelles)	1 250,00 \$
Tablette électronique (pour usage éducatif)	230,00 \$	Outils pour les besoins d'une entreprise	Selon les factures

<b>Articles de cuisine et de salle de bain – Limite d'un chacun par ménage (sauf indication contraire)</b>			
Ustensiles de cuisine	100,00 \$	Divers (linge de cuisine, serviettes de bain, etc.)	200,00 \$
Batterie de cuisine (chaudrons et casseroles) – Un ensemble par ménage)	200,00 \$	Fournitures de buanderie	100,00 \$
Vaisselle (porcelaine, plats de service, cocotte, etc.).	460,00 \$		

<b>Matériel médical (équipement médical et matériel de mobilité essentiels)</b>			
Membres artificiels, fauteuils roulants, etc.			Selon les factures

<b>Articles divers (maximum admissible de 1 000 \$)</b>			
Exemple : valises (ensemble de 3)			150,00 \$
Générateur			Selon les factures

<b>Articles en lien avec la musique</b>			
Pour usage professionnel ou thérapeutique – Maximum de 1 500,00 \$			Selon les factures

**Programme d'aide financière en cas de catastrophe**  
**Tableau des pertes (janvier 2023)**

<b>Principal combustible pour le chauffage du logement</b>	
Bois de chauffage, fendu, à la corde, maximum de cinq cordes – maximum 800,00 \$	Selon les factures
Fendeuse à bois – maximum 1 200,00 \$	Selon les factures
Mazout – Maximum 800,00 \$	Selon les factures
<b>Aliments entreposés – perte confirmée par rapport d'inspection (perte non assurable)</b>	
Aliments congelés et aliments gardés dans une cave à légumes (par personne)	100,00 \$
<b>Couvre-fenêtres</b>	
Si conservés, nettoyage à sec selon les factures (maximum par fenêtre)	5,00 \$/lb
Si remplacés, selon les factures (maximum par fenêtre)	30,00 \$
Tentures (rez-de-chaussée – selon devis approuvé, uniquement)	100,00 \$/fenêtre
<b>Équipement de cour</b>	
Tondeuse à gazon	290,00 \$
Tracteur à gazon	1 760,00 \$
Souffleuse à neige	900,00 \$
Tireur d'élite whipper	95,00 \$
<b>Propre à une panne de courant prolongée</b>	
Réparation du générateur	Selon les factures, avec photo des deux générateurs
Carburant pour le générateur	Selon les factures, avec photo du numéro de série, puissance et durée d'utilisation
Reconnexion du mât électrique de la résidence	Selon les factures, avec photo du mât endommagé et lettre de refus de l'assureur
Nettoyage des dommages et débris laissés par la tempête qui créent un risque d'accident ou empêchent l'accès à un bien, jusqu' à concurrence de 200 heures.	Selon les factures ou le journal du nettoyage, avec photo des arbres en cause et lettre de refus de l'assureur.
<b>Spécifique à la structure</b>	
Les éléments suivants font partie du coût structurel.	Thermopompe Pompe de puisard Pompe à eau Ensemble de traitement d'eau Chaudière